

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 31 (1902) |
| Heft: | 11 |
| Artikel: | Les vacances |
| Autor: | Camélia |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1041158 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

même sa soupe dans un bol, la mange et rince sa petite gamelle pour le lendemain. Pour couvrir la dépense de la graisse, chaque mangeur de soupe apporte de 20 à 25 centimes par mois, ce qui met la ration à 1 centime.

Instituteurs, institutrices, accomplissons cette œuvre de salut pour les fils des classes pauvres et des travailleurs ; les populations et les municipalités viendront à notre aide ; fortifions le corps des soldats de demain ; assurons la fréquentation des classes, le travail, le progrès des études par le réconfort et le bien-être physique de nos élèves et nous aurons rendu un service signalé à la démocratie, à la patrie.

Les cantines scolaires sont le corollaire de la loi sur l'obligation : on ne peut forcer un père de famille à envoyer ses enfants à l'école si on ne lui fournit pas les moyens de les y nourrir. Inaugurons donc tout de suite la cantine scolaire rurale qui n'intéresse pas seulement la santé et la culture des élèves, mais qui les exerce chaque jour à des pratiques d'assistance mutuelle et devient ainsi une école vivante de bonne fraternité. *Un ami de l'enfance.*

Extrait du *Moniteur des syndicats ouvriers*, communiqué par E. G.)

LES VACANCES

Sitôt que la dernière heure d'avril a sonné à l'ancienne mais toujours précise horloge du temps, on peut voir, en maints endroits de notre canton du Valais, des groupes d'écoliers plus gais et plus babillards que jamais.

« Vivent les vacances ! » tel est le cri de joie qui s'échappe de ces bouches d'enfants. Certains pessimistes s'affligen à l'ouïe de ces exclamations. « Les élèves n'aiment plus l'école, le maître ne sait pas les captiver », se disent-ils consternés.

Mais quoi ! parce que les enfants saluent, par de joyeuses manifestations, le mois de mai avec son cortège de plaisirs innocents et son éternel refrain « Plus d'école », faudrait-il leur en faire un crime ? Loin de nous cette pensée. Que l'écolier paresseux adore le temps des vacances, c'est fort compréhensible. Que l'élève laborieux, après de longs jours de travail pénible et assidu, accueille avec bonheur le moment de jouir du repos, n'est-ce pas là un sentiment très légitime et nullement dangereux ?

La saison des vacances est non moins chère à l'instituteur lui-même, si attaché qu'il soit à sa vocation. Lui aussi a besoin de détendre ses facultés. Certes, il en coûte à l'éducateur zélé de se séparer de sa nombreuse famille adoptive, à laquelle il s'est dévoué corps et âme pendant six longs mois. Il éprouve un serrement de cœur en présence du jeune homme qui va dire un dernier adieu à l'école primaire. La séparation devient pour le maître d'autant plus douloureuse, que souvent ce jeune in expérimenté sera, dès sa sortie de l'école, abandonné à lui-même.

Sera-t-il fidèle à la voix de sa conscience en présence du danger ? N'oubliera-t-il jamais la prière, sa force dans le combat ? N'abandonnera-t-il pas le chemin du devoir pour se jeter les yeux fermés dans la voie des plaisirs ? Au milieu des tempêtes morales, ne tombera-t-il pas dans les pièges de l'ennemi du salut ? C'est ce que se dit avec anxiété le pauvre instituteur en recommandant avec ferveur à Dieu les chers élèves qu'il va quitter. Plein de confiance en la Mère des orphelins, il la supplie aussi de les garder jusqu'au port.

Voici les premiers jours de mai : c'est un va-et-vient d'instituteurs et d'institutrices convergeant vers un point aimanté qui les attire : le nid paternel. Rentré dans la famille, chacun s'efforce de prodiguer aux siens les témoignages de son attachement.

Pendant les longues vacances, que deviennent les instituteurs valaisans ? Ce qu'ils font, où ils vont, il serait difficile de le dire, car leur séjour et leurs occupations d'été sont des plus variés. Comme dans notre canton on verrait plus facilement une étoile en plein midi, qu'un maître d'école pouvant vivre de ses rentes, chacun se livre à l'occupation qui apporte du pain au foyer. Un petit nombre de fortunés dirigeront un hôtel ou une maison de commerce ; d'autres se contenteront de places plus modestes : secrétaires auprès de quelques gens d'affaires, employés d'hôtels, etc. Celui-ci continuera d'enseigner comme précepteur dans quelque opulente famille ; celui-là, avide de nouvelles connaissances, s'en ira en pays étranger pour se familiariser avec la langue allemande ou même s'exercer à broyer de l'anglais. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais à broyer du noir !

Dans les nouvelles et multiples positions où il peut se trouver, l'instituteur ne doit jamais perdre de vue la noblesse de sa mission. Il n'oubliera pas qu'en toute saison et sous tous les climats il porte le nom d'éducateur. S'il est réellement zélé et pénétré de son devoir, il trouvera des occasions de semer le bien dans son entourage par d'utiles et sages conseils, mais surtout par l'exemple.

Passerons-nous sous silence la plus grande partie des instituteurs et des institutrices qui coulent tranquillement les jours d'été au sein de leur famille. Ils ont trop de mérite pour être oubliés. Ils ne dédaignent pas, d'ailleurs, de quitter la plume pour saisir, ceux-là la charrue, la bêche ou la faux ; celles-ci la poêle, l'aiguille ou le râteau. Ici encore, ils continueront à se rendre utiles. N'ont-ils pas des parents, des bienfaiteurs, qu'ils doivent aimer et assister ? Des frères, des sœurs qu'il faut instruire et diriger dans le chemin de la vertu ? N'ont-ils pas une nombreuse jeunesse à édifier par leur conduite ?

Voilà, certes, des occupations bien variées. Mais toutes ces conditions de vie ne sont-elles pas honorables ? Oui, quoi qu'en puissent dire certains journaux hostiles à notre canton et à nos pratiques religieuses. Le travail honnête, si humble qu'il soit,

n'a jamais avili personne. Ce qui est avilissant, c'est la paresse. l'oisiveté, comme aussi cette rage de dénigrement, dont sont tourmentés certains esprits, pour tout ce qui ne cadre pas avec leurs opinions erronées.

Si un malheureux régent, aveuglé par l'orgueil ou perdu par les mauvaises lectures, peut faire un mal considérable par des procédés louches et une conduite scandaleuse, un éducateur qui porte dignement son nom peut, au contraire, répandre le bien autour de lui par une vie exemplaire. Qu'il pratique donc régulièrement et avec amour ses devoirs religieux, assistance aux offices, réception fréquente des Sacrements, etc.

De nos jours plus que jamais, l'instituteur, directement en contact avec la société, doit être l'auxiliaire, le confident et le défenseur du prêtre ; c'est d'ailleurs chez le prêtre qu'il trouvera toujours force et lumière. S'il existe des membres du corps enseignant assez lâches pour ne pas avoir le courage de porter fièrement la bannière du Christ, en défendant la religion attaquée dans ses dogmes ou dans ses ministres, qu'il n'y en ait au moins pas d'assez malheureux pour donner le pernicieux exemple de l'irréligion et du vice. « Qu'il se garde d'aborder l'enfance, celui dont le cœur est souillé » a dit un grand moraliste.

Pendant les vacances, le bon instituteur consacre une grande partie de ses loisirs à ses lectures pédagogiques. Voyez le botaniste : jamais il ne manque une occasion de cueillir une fleur pour enrichir sa collection ; il tressaille de bonheur à chaque découverte et de retour chez lui il se hâte de classer chaque plante dans son herbier avec un ordre et un soin extrêmes. Ainsi devons-nous faire. Continuons à lire les traités et les journaux pédagogiques, notant soigneusement les passages qui nous intéressent et que nous aimerons à retrouver plus tard. Quelles que soient vos occupations, il ne vous est pas impossible de glaner chaque semaine quelques épis dans les champs de la pédagogie. Vous serez heureux, les vacances finies, de rentrer dans vos classes avec une grosse gerbe d'idées nouvelles.

Au revoir, chers collègues, et bonnes vacances !

CAMÉLIA.



Leçon de choses

(COURS MOYEN)

La fleur

(Leçon en rapport avec le chapitre 3, page 206, livre du *Degré moyen*).

Introduction. — Qu'est-ce que vous aimez surtout à voir maintenant dans les prairies ? Quelles fleurs avez-vous déjà cueillies ce printemps ? Et celle-ci, la connaissez-vous ? La trouve-t-on aussi dans les prairies ? — Non, on la cultive dans des pots. C'est la giroflée.